

## Exercice 2009 - Décision modificative n° 2

**M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur** : A trois mois de la fin de l'exercice, cette décision modificative n° 2 ne propose qu'un volume limité d'ajustements, en mouvements réels, à :

- \* + 1,8 M€ pour le budget principal dont + 1,5 M€ en investissement ;
- \* - 0,2 M€ sur l'ensemble des budgets annexes dont - 0,5 M€ en investissement.

La décision modificative comporte par ailleurs des écritures d'ordre, équilibrées en recettes et en dépenses dont les plus significatives sont commentées ci-dessous.

### I. Le budget principal

Dans un premier temps, il convient de commenter les mouvements d'ordre, équilibrés en dépenses et en recettes, d'un volume conséquent de 925 984 € en fonctionnement et de 1 050 863 € en investissement et qui constatent :

- L'entrée et la sortie du patrimoine de la Ville des biens mis à disposition du casino à la suite du renouvellement de la délégation de service public (925 984 €) ;
- La régularisation d'amortissements pour 140 000 € ;
- L'équilibre global de ces deux mouvements d'ordre par le biais du virement à la section d'investissement (785 984 €) ;
- Pour un total de 124 879 €, la sortie du patrimoine de la ville de matériel informatique cédé aux familles dans le cadre de l'opération «cartable numérique» (121 774 €) et l'entrée dans ce même patrimoine de biens échangés ou acquis à l'euro symbolique (3 105 €), en application de décisions du Conseil Municipal.

#### 1) Section de fonctionnement

Les mouvements réels, équilibrés en dépenses et en recettes, s'élèvent globalement à 344 603 € et se décomposent comme suit :

##### A) Principales inscriptions en dépenses :

- ♦ + 682 184 € au chapitre 011 «charges à caractère général» et notamment :
  - 161 710 € inscrits, au titre des mesures de prévention de la pandémie grippale ;
  - 142 000 € pour engager les premières dépenses de l'opération «Utopies et Innovations», prévue en 2010 organisée par quinze villes au sein de la Métropole Rhin-Rhône ;
  - 54 000 € inscrits au titre de diverses opérations culturelles, après notification des subventions correspondantes ;
  - Les 324 474 € restants représentent la somme de nombreux crédits plus minimes inscrits sur plusieurs lignes budgétaires.
- ♦ + 23 823 € au chapitre 012 «charges de personnel» correspondant principalement à des ajustements de crédits pour l'orchestre.
- ♦ + 21 484 € au chapitre 65 «autres charges de gestion courante» avec pour l'essentiel un ajustement de TVA, équilibré en recettes, au titre de la délégation de service public du casino :
- ♦ - 350 000 € au titre des charges financières (chapitre 66) pour tenir compte de l'évolution des taux d'intérêt, particulièrement favorable cette année.

♦ - 3 973 € au chapitre 67 «charges exceptionnelles» pour adapter le niveau des crédits à leur consommation réellement constatée.

♦ - 28 915 € de dépenses imprévues (chapitre 022).

#### **B) Principales inscriptions en recettes :**

♦ + 1 872 € d'«atténuations de charges» correspondant à des remboursements sur rémunérations ;

♦ + 32 231 € au chapitre 70 «produits des services, du domaine et ventes diverses», dont 14 000 € de recettes supplémentaires pour l'orchestre et 11 129 € de supplément de redevances pour occupation du domaine public ;

♦ - 74 758 € de fiscalité (chapitre 73), résultat cumulé d'un rôle supplémentaire de fiscalité directe (+ 95 242 €), d'une révision à la baisse des droits de mutation (- 250 000 €) et à la hausse des recettes des parkings (+ 80 000 €) ;

♦ + 144 745 € au chapitre 74 «dotations et participations» inscrites notamment après notifications de plusieurs subventions qui permettent ainsi de financer en partie de nouvelles dépenses ;

♦ + 224 464 € au chapitre 75 «autres produits de gestion courante» dont 150 000 € au titre du revenu des immeubles et 68 037 € de redevance versée par la SEM Citadelle.

♦ + 16 049 € au chapitre 77 «produits exceptionnels», dont 12 113 € de remboursement de frais suite à décision de justice.

#### **2) Section d'investissement**

**Sur la section d'investissement, la décision modificative porte sur un montant de 2,5 M€ (dont 1,5 M€ concernant des opérations réelles et 1 M€ des opérations d'ordre).**

#### **A) Principales inscriptions en dépenses :**

➤ Cette décision modificative permet tout d'abord de redéployer des crédits compte tenu du bon avancement de certains chantiers (anticipation du PPI 2010). Il s'agit notamment d'ajuster les crédits pour terminer cette année la première tranche de travaux du Cimetière de Saint-Claude (+ 350 000 €) et le règlement du passage inférieur sous l'avenue Droz. D'autres projets, en cours d'achèvement, nécessitent des ajustements de crédits pour permettre de solder les opérations, dans le cadre d'avenants et de révisions de prix : c'est le cas notamment pour la Cuisine Centrale (+ 130 000 €) et la Bibliothèque des Clairs-Soleils (+ 30 000 €).

➤ Cette DM est aussi l'occasion d'affiner les estimations effectuées en début d'année 2009 pour certains projets dont la consultation a aujourd'hui démarré. Cela concerne notamment l'aménagement des squares Pergaud et de la Combe Haag (+ 40 000 €) ainsi que la relocalisation des jardins familiaux de la Combe aux Chiens sur un nouveau site à aménager chemin de Valentin (+ 50 000 €).

➤ De même, des ajustements sont à effectuer afin de prendre en compte des dépenses imprévues au moment du vote du budget 2009. Il s'agit notamment de remplacer la Presse à l'imprimerie, dont le matériel est aujourd'hui obsolète, par une machine d'occasion (+ 300 000 €), de connecter la Maison des Seniors et certains services municipaux au réseau Lumière (+ 16 000 €), d'aménager la zone payante du parking des Glacis (+ 30 000 €), et d'initier le programme d'économies d'énergie sur l'éclairage public (+ 100 000 €).

➤ Cette décision modificative permet également de réaliser des transferts de crédits entre chapitres, à hauteur de 80 813 € en investissement. Les transferts correspondent à des changements de chapitre budgétaire, notamment entre le 20 (études), 21 (acquisitions, matériels) et le 23 (travaux), qui doivent être autorisés par délibération. Ils sont neutres en termes d'équilibre budgétaire. Les principaux

transferts concernent l'attribution de subventions pour les équipements solaires aux particuliers et aux bailleurs (25 000 € transférés sur le compte 204), la connexion au réseau Lumière du service Archéologie (10 600 € transférés sur le compte 21) et l'acquisition de matériels et de mobiliers pour différents équipements (7 000 € transférés sur le compte 21) et le service Passeports Biométriques (7 400 € transférés sur le compte 21).

### **B) Principales inscriptions en recettes :**

➤ Il est proposé l'inscription de subventions notifiées à la Ville (compte 13). Ces subventions n'avaient pu être prévues au Budget Primitif car l'encaissement sur 2009 était incertain ou la notification non connue au moment du vote du budget. Parmi les principales subventions inscrites, figurent ainsi des subventions de l'ANRU à hauteur de 588 823 € (cela concerne notamment l'aménagement du marché et du centre commercial des Epoisses à Planoise (183 000 €), la bibliothèque (116 000 €) et le parc des Clairs-Soleils (120 000 €)), des recettes provenant de la DRAC pour 102 500 € (travaux de restauration du Redan 159 et des couvertures de l'Arsenal à la Citadelle Vauban), ou encore de la CAF pour la réalisation du pôle d'animation de Planoise (68 000 €). Il convient également d'inscrire des subventions notifiées par la Région (rénovation du Centre International de Séjour (160 000 €)), mais aussi des subventions du Conseil Général (construction de la centrale à vélos (50 970 €), création d'une chaufferie bois au groupe scolaire de Fontaine Ecu (52 690 €), aménagements de squares et terrains de sports-loisirs dans différents quartiers (78 214 €).

➤ Enfin, la décision modificative prévoit en recettes le reversement par la SAIEMB d'un trop versé sur acompte au titre du bilan 2008 de l'aménagement des commerces et du restaurant place Cassin (42 923 €), ainsi que le remboursement par la SEDD du solde de l'avance de fonds consentie pour l'opération ZAC Val des Grands Bas (99 972 €) conformément à la délibération du 25 septembre 2008.

## **II. Les budgets annexes**

**Tous budgets confondus, les mouvements réels s'élèvent à - 196 969 € en dépenses et - 196 969 € en recettes, les mouvements d'ordre s'équilibrant en dépenses et recettes, sur le budget de l'eau, à hauteur de 2 261 €.**

### *1) Ajustement en baisse de l'investissement*

En dépenses, la quasi totalité de cette diminution est inscrite sur les budgets Eau et Assainissement, où il s'agit d'ajuster le niveau des crédits aux besoins estimés du quatrième trimestre.

On retrouve une réduction équivalente en recettes, concentrée essentiellement sur l'emprunt, variable d'ajustement de la section.

Le détail figure dans la balance en annexe.

### *2) Accroissement du fonctionnement*

En dépenses, 251 248 € sont inscrits au bénéfice du nouveau budget annexe Archéologie Préventive afin de le doter des moyens nécessaires au démarrage de ses activités.

Un même montant est inscrit en recettes, correspondant à la facturation des fouilles.

## **Propositions**

Compte tenu de ces éléments, il est proposé au Conseil Municipal de voter la décision modificative n° 2 de l'exercice 2009 par chapitre et par nature, conformément aux balances et au document budgétaire ci-annexés.

Il est également proposé d'attribuer au CCAS une subvention complémentaire de 15 000 € au titre de la réalisation d'un atelier thématique dans le cadre de l'opération «Utopies et Innovations».

## Balance de la décision modificative n° 2 - Budget Général - Section de fonctionnement

Chap	Libellé	Budget Principal	Eau	Assainissement	Chauffage Urbain	SSADPA	Archéologie Préventive
011	Charges à caractère général	682 184	- 30 000		8 675		135 248
012	Charge de personnel et frais assimilés	23 823					116 000
014	Atténuations de produits						
65	Autres charges de gestion courante	21 484					
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus						
<b>Total dépenses de gestion des services</b>		<b>727 491</b>	<b>- 30 000</b>		<b>8 675</b>		<b>251 248</b>
66	Charges financières	- 350 000			1 179		
67	Charges exceptionnelles	- 3 973	50 000				
68	Dotations aux provisions						
022	Dépenses imprévues	- 28 915					
M22	SSADPA					- 15 000	
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>344 603</b>	<b>20 000</b>		<b>9 854</b>	<b>- 15 000</b>	<b>251 248</b>
023	Virement à la section d'investissement	785 984	- 26 845				
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	140 000	29 106				
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'expl.						
M22	SSADPA						
<b>Total dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>925 984</b>	<b>2 261</b>				
<b>Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice</b>		<b>1 270 587</b>	<b>22 261</b>		<b>9 854</b>	<b>- 15 000</b>	<b>251 248</b>
<b>D 002 Résultat reporté</b>							
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>1 270 587</b>	<b>22 261</b>		<b>9 854</b>	<b>- 15 000</b>	<b>251 248</b>
013	Atténuations de charges	1 872					
70	Produits des services, du domaine et ventes	32 231		- 61 000			251 248
73	Impôts et taxes	- 74 758					
74	Dotations et participations	144 745	22 261				
75	Autres produits de gestion courante	224 464			9 854		
<b>Total recettes de gestion des services</b>		<b>328 554</b>	<b>22 261</b>	<b>- 61 000</b>	<b>9 854</b>		<b>251 248</b>
76	Produits financiers						
77	Produits exceptionnels	16 049		61 000			
78	Reprises sur provisions						
M22	SSADPA					- 15 000	
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>344 603</b>	<b>22 261</b>		<b>9 854</b>	<b>- 15 000</b>	<b>251 248</b>
042	Op. d'ordre de transferts entre sections	925 984					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'expl.						
M22	SSADPA						
<b>Total recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>925 984</b>					
<b>Total recettes de fonctionnement de l'exercice</b>		<b>1 270 587</b>	<b>22 261</b>		<b>9 854</b>	<b>- 15 000</b>	<b>251 248</b>
<b>R 002 Résultat reporté</b>							
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>1 270 587</b>	<b>22 261</b>		<b>9 854</b>	<b>- 15 000</b>	<b>251 248</b>
<b>RESULTAT SECTION</b>							

## Balance de la décision modificative n° 2 - Budget Général - Section d'investissement

Chap	Libellé	Budget Principal	Eau	Assainissement	SSADPA
20	Immobilisations incorporelles	7 772		100 700	
204	Subventions d'équipement	37 000			
21	Immobilisations corporelles	659 778	- 50 000	- 10 000	6 229
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	749 887	- 50 000	- 460 000	
<b>Total dépenses d'équipement</b>		<b>1 454 437</b>	<b>- 100 000</b>	<b>- 369 300</b>	<b>6 229</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subvention d'investissement	4 942			
16	Emprunts et dettes assimilées				
18	Compte de liaison : affectation à...				
26	Particip. créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
<b>Total dépenses financières</b>		<b>4 942</b>			
<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>		<b>1 459 379</b>	<b>- 100 000</b>	<b>- 369 300</b>	<b>6 229</b>
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	925 984			
041	Opérations patrimoniales	124 879			
M22	SSADPA				
<b>Total dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>1 050 863</b>			
<b>Total dépenses d'investissement de l'exercice</b>		<b>2 510 242</b>	<b>- 100 000</b>	<b>- 369 300</b>	<b>6 229</b>
<b>D 001 Résultat reporté</b>					
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>2 510 242</b>	<b>- 100 000</b>	<b>- 369 300</b>	<b>6 229</b>
13	Subventions d'investissement	1 316 088,00	3 478		
16	Emprunts et dettes assimilées		- 105 739	- 369 300	
024	Produits cessions immobilisations				
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement	42 923			
21	Immobilisations corporelles	396			
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
<b>Total recettes d'équipement</b>		<b>1 359 407</b>	<b>- 102 261</b>	<b>- 369 300</b>	
10	Dotations, fonds divers, réserves (hors 1068)				6 229
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés				
18	Compte de liaison : affectation à ...				
26	Particip. créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières	99 972			
<b>Total recettes financières</b>		<b>99 972</b>			<b>6 229</b>

Chap	Libellé	Budget Principal	Eau	Assainissement	SSADPA
<b>Total recettes réelles d'investissement</b>		<b>1 459 379</b>	<b>- 102 261</b>	<b>- 369 300</b>	<b>6 229</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	785 984	- 26 845		
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	140 000	29 106		
041	Opérations patrimoniales	124 879			
M22	SSADPA				
<b>Total recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>1 050 863</b>	<b>2 261</b>		
<b>Total recettes d'investissement de l'exercice</b>		<b>2 510 242</b>	<b>- 100 000</b>	<b>- 369 300</b>	<b>6 229</b>
<b>R 002 Résultat reporté</b>					
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>2 510 242</b>	<b>- 100 000</b>	<b>- 369 300</b>	<b>6 229</b>
<b>RESULTAT SECTION</b>					

«**M. Jean ROSSELOT** : Juste pour dire que notre groupe s'abstient dans la logique de notre position à propos du Budget Primitif.

**M. LE MAIRE** : C'est assez logique.

**M. GONON** : Juste une suggestion, Monsieur le Maire : ne pourrait-on pas créer une ligne minoration de dépenses, étant donné qu'on va économiser pas mal d'argent sur le sport ?

**M. LE MAIRE** : Je ne répondrai pas à ce type de provocation, même si je la sens amicale. Juste une remarque, quand vous dites «économisez de l'argent sur le sport», cela veut dire que le sport est une dépense mais je considère que c'est quelque chose qui est important de dépenser de l'argent dans le sport ; c'est un investissement sur l'avenir, c'est un investissement aussi pour créer du lien social. Après il faut que cet argent soit bien géré, mais il s'agit pas de récupérer de l'argent sur le sport. Je pense que le sport dans une ville c'est nécessaire, comme la culture est nécessaire, c'est nécessaire à la vie comme l'air et l'eau, cela a le même caractère indispensable».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (10 abstentions : 8 abstentions du Groupe UMP et Apparentés : M. ROSSELOT, Mme BRANGET, Mme M. JEANNIN, Mme GELIN, M. BONNET, Mme PEQUIGNOT, M. SASSARD, M. OMOURI, 2 abstentions du groupe MODEM : M. GONON et Mme FAIVRE-PETITJEAN) décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

#### Résultats du vote :

- Nombre de membres en exercice : 55
- Nombre de membres présents : 51
- Nombre de procurations de vote : 3
- Nombre de suffrages exprimés : 54

Votes : - pour : 44  
- contre : 0

Abstentions : 10

Date de convocation : 21 septembre 2009

Récépissé préfectoral du 2 octobre 2009.